

MUSIQUE !

Musique et handicap

La Conservatoire intercommunal de musique de Cap Atlantique est signataire de la Charte Nationale Musique et Handicap et travaille en réseau avec différents acteurs des secteurs de la culture, du sanitaire et social, de la santé ou de l'Éducation Nationale.

Le réseau national musique et handicap

Consciente des enjeux et soucieuse de jouer un rôle actif et citoyen dans l'ouverture des activités pédagogiques de l'établissement aux différents publics en situation de handicap, l'équipe du conservatoire s'efforce depuis plusieurs années :



- ▶ d'organiser un accueil de ces publics, et ce, dans les meilleures conditions possibles
- ▶ de construire des projets personnalisés ;
- ▶ développer une pédagogie concertée et adaptée ;

- ▶ rechercher, dans la mesure du possible, la mixité des publics dans les activités ;
- ▶ communiquer sur l'ouverture du conservatoire aux personnes en situation de handicap

Toutefois l'équipe veille également à rester dans le périmètre de l'enseignement musical et à n'assumer aucun objectif d'ordre musico thérapeutique.

Enseignante référente : Sophie Sponem

La musique et le handicap en images



© Isabelle Leroy

L'orgue sensoriel

L'orgue sensoriel, récente acquisition du conservatoire, est un instrument conçu pour les personnes en situation de handicap.




Il se présente sous la forme d'une mallette informatique connectée à différents capteurs. Il permet de s'adapter aux capacités gestuelles particulières des personnes handicapées pour les traduire en musique. A chaque geste, une palette sonore ! L'orgue sensoriel libère et génère les émotions.



Communauté d'agglomération de la Presqu'île de Guérande Atlantique

3 Avenue des Noëllés
44503 La Baule-Escoublac Cedex

 **02 51 75 06 80**